

Remplacement du mazout—Loi

M. le vice-président: Questions et commentaires?

M. Riis: Monsieur le Président, j'ai écouté avec un vif intérêt l'exposé du député. J'aimerais lui rappeler les propos de l'un des membres du caucus conservateur, en l'occurrence le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton), qui a exprimé sa certitude que la Chambre en général comprenait et appuyait l'objectif du programme canadien de remplacement du pétrole. Ayant félicité la ministre d'avoir présenté ce projet de loi, il a exprimé l'espoir qu'elle songerait sérieusement à suivre ses conseils pour améliorer le programme, en faciliter l'accès à tous les Canadiens, et en réaliser les objectifs plus rapidement que ce projet de loi en soi ne saurait le faire.

Je sais gré au député d'avoir dit que ce programme, au demeurant excellent, n'était plus nécessaire. Autrement dit, il a donné à entendre que les Canadiens procéderaient dorénavant eux-mêmes à ces changements. Sur quoi s'appuie-t-il pour penser ainsi? Si encourageante et réjouissante que soit sa position, sur quelles données s'appuie-t-il pour déclarer qu'en ce moment où notre reprise économique s'enlise, où le chômage atteint des sommets inégalés et où les taux d'intérêt montent en flèche, les gens vont entreprendre cette conversion sans les concours du gouvernement?

M. Tupper: Monsieur le Président, le député ne m'a pas dit de quand datent ces propos.

M. Riis: Si cela peut vous aider, ils datent de 1981.

M. Tupper: C'est-à-dire d'il y a quatre ans, mais cela n'a rien à voir.

M. Riis: Le monde a-t-il tant changé en quatre ans?

M. McDermid: Oui.

M. Riis: Il est en effet pire qu'il y a quatre ans. Le Canada compte maintenant 1.5 million de chômeurs.

M. Tupper: Je croyais avoir reconnu que je tenais le programme de remplacement du pétrole pour excellent et que la majorité des Canadiens l'avaient accueilli favorablement à l'époque. Par ailleurs, si j'ai bien compris, le député a déclaré que le programme de remplacement du pétrole n'était pas accessible à tous les Canadiens. Pour autant que je sache, il l'était, même si les propriétaires n'ont peut-être pas tous pu s'en prévaloir.

M. Riis: Avec de l'aide, ils l'auraient pu.

M. Tupper: Je le répète, je pense que les Canadiens ont adopté la philosophie de la société économe. Nous n'avons pas de subventions pour encourager les gens à ne pas acheter des voitures qui consomment d'énormes quantités de carburant. Quand nous en achetons, nous choisissons naturellement des modèles plus légers et d'un meilleur rendement. C'est dans cette direction que nos chercheurs s'orientent. A cause du prix élevé que les Canadiens doivent payer pour les hydrocarbures,

et comme ils savent que le pétrole n'est pas une source d'énergie renouvelable, je suis sûr que le mouvement va se maintenir sans les subventions du gouvernement.

Mme Copps: Monsieur le Président, je ne sais que penser des chiffres que le député de Sarnia-Lambton a utilisés. J'avais imaginé que, représentant une circonscription de l'Ontario, il serait un peu plus au fait de la situation du secteur pétro-chimique. Si je comprends bien ce qu'il dit, et il pourra peut-être me corriger si je me trompe . . .

M. McKenzie: Il vient de Nepean-Carleton.

Mme Copps: Nepean-Carleton? Cela explique tout. Peut-être le député de Sarnia-Lambton (M. James) connaît-il mieux la situation de l'industrie pétrochimique.

Le député a déclaré ici même que l'une des raisons pour lesquelles on devrait mettre un terme à ce programme réside dans le fait que ce sont principalement l'Ontario et le Québec qui en profitent, alors qu'en fait les chiffres montrent qu'en 1983-84 la proportion a été de 20 p. 100 pour l'Ontario. Le député juge-t-il cela excessif? Dans le cas contraire, pourquoi a-t-il invoqué cette raison pour justifier qu'on mette un terme aux dispositions de la loi?

M. Tupper: Monsieur le Président, je ne suis pas certain que la députée m'ait bien écouté. Ce que je voulais dire en fait c'est que depuis son lancement, ce programme n'a pas été appliqué de façon équitable dans tout le Canada et que ce sont surtout le Québec et l'Ontario qui en ont profité.

Le problème c'est que dans l'ouest du pays, et je me répète, le remplacement du pétrole et de tous les autres produits pétroliers liquides était déjà presque terminé. Les provinces des Prairies utilisaient déjà en grande partie le gaz naturel. Dans l'est du pays, on ne pouvait pas compter sur des carburants moins coûteux autres que les hydrocarbures fluides et peut-être le bois de chauffage. On ne pouvait pas compter sur le gaz naturel. Dans la région de l'Atlantique, l'énergie électrique est extrêmement coûteuse. Ce que j'essayais de dire dans mon argumentation, c'est que le programme n'était pas utilisé également dans tout le Canada.

Mme Copps: Monsieur le Président, en fait, si l'on en croit les documents du ministère au sujet de ce programme, ce sont le Manitoba et le Québec qui en ont le plus profité. Je voudrais demander au député s'il considère que le Manitoba ne fait pas partie de l'ouest du pays.

M. Tupper: Monsieur le Président, je considère évidemment que le Manitoba fait partie de l'Ouest. Sa source d'information doit différer de la mienne. Je m'entretiens avec des représentants du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources depuis 10 jours sur cette question et je suis persuadé que mes données sont exactes.